

## DELIBERATION 2021-40

LE HUIT AVRIL DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT CINQ MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN.

**PRESENTS :** M. RIO – MME RIMBERT- M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA –MME PIACENTINI- MOREAU. M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE –MME MOUGIN. - M. WALCZACK – M. BLANCHARD – M. TREPEAU – M. CADIOU - - M. ROBIN -- MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL – MME ROLLAND – M. FONTVIEILLE- MME OMS

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** M. QUINTIN procuration à M. RIO – MME FERRAI procuration à MME PENA- M. LEFEVRE procuration à M. CADIOU – MME MAURIN procuration à MME BRUEL – M. ODIN procuration à MME RIMBERT- MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE procuration à M. HIVIN- MME GUIRAUD procuration à MME OMS – M. LACOMBRE procuration à MME MYSONA - M. FONTVIEILLE procuration à M. ROBIN

**ABSENTS EXCUSES :**

**ABSENTS :**

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **OBJET : Désignation de membres au comité consultatif Développement durable (suite à démission)**

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 12 février 2021, Mme Nadia ABOU-EL-WAFA (TIJSSELING) a démissionné du Conseil Municipal. Celle-ci étant membre du comité consultatif Développement durable, il convient de la remplacer au sein de cette assemblée.

Pour rappel, le comité consultatif Développement durable est composé de 9 membres du Conseil Municipal (6 majorité, 3 minorité) :

- Mireille PASSERAT DE LA CHAPELLE
- ~~Nadia ABOU-EL-WAFA~~
- Jacques BRUGUIERE
- Valérie PENA
- Christophe VAN LEYNSEELE
- Léa BRUEL
- Emmanuelle MYSONA
- Vincent BOISSEAU
- Gérard THEOL

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à l'élection d'un nouveau membre pour remplacer Mme ABOU-EL-WAFA.

Après avoir procédé au rappel de la réglementation en vigueur, Monsieur le Maire recense les candidatures :

- Josette BIANCO CHAINE
- Marie Laure OMS

**Ayant recueilli les votes, M. le Maire procède au dépouillement.**

Votants : 33

Exprimés : 33

Ont obtenu :

- Josette BIANCO CHAINE – 26 voix
- Marie Laure OMS – 7 voix

**Sont élus :**

- Josette BIANCO CHAINE

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :**

- **DESIGNE Josette BIANCO CHAINE** membre du comité consultatif développement durable.

**François RIO**  
**Maire de Saint Jean de Védas**

